



Comité de Quartier Pondeilh

Compte-rendu de la réunion du 9 décembre 2025

La réunion débute à 20h05 et se déroule en présence de :

Marie-Lyse BISTUÉ : Adjointe responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

Frédéric LOUSTAU : Élu référent du quartier

Philippe GARROTÉ : Élu référent du quartier

Flora LAPERNE : Vice-Présidente de la Démocratie Participative

Monique ASSO : Conseillère municipale

Saoudi ISSOUFI : Nouveau Chef de la Police Municipale d'Oloron Sainte-Marie

Philippe GUILLEMANT : Correspondant du quartier (absent – excusé)

Adresses mails : ml-bistue@oloron-ste-marie.fr

p-garrote@oloron-ste-marie.fr

f-lousta@oloron-ste-marie.fr

p.guillemant@orange.fr

Public : 35 personnes

1) Présentation de M. Saoudi ISSOUFI, nouveau Chef de la Police Municipale d'Oloron Sainte-Marie

Après avoir souhaité la bienvenue aux présents, la parole est donnée à Monsieur Saoudi ISSOUFI, nouveau Chef de la Police Municipale d'Oloron Sainte-Marie.

Le Chef de la Police Municipale se présente et fait un retour sur son parcours professionnel avant son arrivée à Oloron Sainte-Marie.

Depuis le 1^{er} septembre 2025, la Police Municipale compte 4 agents dont il est le Responsable.

L'horaire de travail est de 35 heures, de 8h à 17h30 du lundi au vendredi.

L'horaire de chacun sera porté à 40h/semaine dès janvier 2026 pour apporter encore plus de disponibilité auprès des citoyens.

Vous pouvez les contacter au 06.80.93.12.59, ou vous présenter dans leur local situé Place Georges Clémenceau (face à l'Hôtel de Ville).

En dehors des horaires de service, la communication bascule sur le poste de la Gendarmerie).

La Police Municipale est également présente lors de manifestations importantes, en dehors de ces horaires, et notamment le week-end.

Les policiers municipaux sont habilités à procéder à de nombreux contrôles et travaillent en coopération avec les différents co-intervenants du territoire (Gendarmes, sapeurs-pompiers).

La Police Municipale est un service de constatation et c'est ensuite la Gendarmerie qui ouvre, s'il y a lieu, une enquête.

Le service de Police Municipale reprend les missions de police générale attribuées au Maire, qui visent à maintenir l'ordre public, la sécurité, la salubrité, la tranquillité et le respect de la dignité de la personne humaine.

La police du Maire est chargée de nombreuses missions de prévention, de surveillance, d'assistance, de sécurité des manifestations publiques, dans des domaines variés : bruit, funéraire, foires et marchés, etc.

À cela s'ajoute le service de médiation, de prévention scolaire, fourrière.

La prévention scolaire est une mission qui a déjà été amorcée dès l'arrivée du Chef de Police. Il s'est présenté dans toutes les écoles. Une intervention est prévue dès janvier, pour la mise en place d'un permis piéton pour les élèves de CE2/CM2.

Les soucis liés aux chiens (déjections ou non-respect de la tenue en laisse) font également partie de leur mission de prévention, voire de sanction.

Le projet de l'équipe : restructuration, réorganisation, formation, professionnalisation.

Du fait de l'augmentation de l'effectif, la Police sera encore plus présente sur le terrain (pédestre, vélo, véhicule supplémentaire, ...).

Les personnes de l'assemblée sont appelées à poser leurs questions à M. ISSOUFI, qui

apporte des réponses sur divers sujets tels que l'insécurité, les incivilités en tout genre, les déjections canines, la vitesse, le stationnement, etc.

En ce qui concerne les caméras, elles sont actuellement au nombre de 24. Certes, leur présence aide à résoudre certaines affaires mais elles n'empêchent pas la délinquance.

Constat est fait que l'absence de la Police Nationale est regrettable. Lorsque le Commissariat a fermé, une personne du public rappelle qu'il y avait 45 policiers. Ils pouvaient donc être bien plus présents sur le territoire.

Les Gendarmes eux, ont vu leur effectif diminuer et leur territoire augmenter. D'où leur difficulté de pouvoir répondre immédiatement à tous les appels.

L'intérêt qu'il faut retenir pour notre Police Municipale est celui d'un service de proximité, basé sur la connaissance du territoire et des administrés.

La sécurité et la tranquillité est un dispositif qui nécessite l'engagement de tous.

2) Retour sur le compte-rendu de la réunion du 16 septembre 2025

M. Frédéric LOUSTAU fait un retour sur le compte-rendu de la réunion précédente, complété avec les réponses des services de la Ville, et demande s'il y a besoin de davantage de précision.

Point 109 : Rue Léo Lagrange

Le comité souhaite connaître l'avancée des aménagements de sécurité qui devaient être installés.

Réponse apportée lors de la réunion : Madame Marie-Lyse BISTUÉ indique qu'une étude sur les flux de circulation confiée à un cabinet spécialisé va bientôt commencer pour une durée de deux mois. Initialement prévue pour le Centre-Ville, cette étude intégrera tous les quartiers d'Oloron et prendra en compte les avis des comités de circulation ayant travaillé sur cette thématique dans plusieurs quartiers de la ville.

Le comité s'interroge sur l'avancée de l'étude de programmation de circulation.

Réponse apportée lors de la réunion : Marie-Lyse BISTUÉ indique que le Cabinet d'Études va démarrer sous peu.

3) Questions restées en attente de réponse sur les comptes-rendus précédents

Philippe GUILLEMANT a listé les points évoqués lors de réunions précédentes, sans réponses à fin novembre 2025. Les services ont été questionnés. Vous trouverez ci-dessous les réponses apportées. Nous remercions les services pour ce travail.

Point 77 : Rue Léo Lagrange (réunion de juin 2024)

Un habitant de la rue demande si une personne de la mairie est venue contrôler le récent goudronnage de cette rue.

Malgré l'intervention de l'entreprise sous-traitance de GRDF, des anomalies subsistent toujours.

Réponse : Un mail a été fait à la direction GRDF. Une réunion s'est tenue le mardi 2 décembre 2025 pour rappeler les règles de réfection des chaussées.

Point 89: Comité de quartier (septembre 2024)

a) Un seul panneau (à l'école de Pondeilh) où sont apposés les comptes-rendus et informations diverses des réunions. Est-il possible d'en avoir 4 autres ? (1 à côté de l'épicerie « Chez Martine », 1 au niveau des arrêts de la navette à côté du parc de jeux (Boulevard Henri Laclau), 1 en bout du Boulevard Henri Laclau et 1 rue du Pic d'Orhy).

Réponse : 4 panneaux seront achetés sur le budget investissement (avril 2026) pour une installation en mai-juin 2026.

b) Serait-il possible de poser ses questions aux élus, au moins 15 jours avant la réunion. Ceux-ci pourraient ainsi avoir des réponses à apporter et il ne faudrait pas attendre 3 mois de plus. Afin de poser ces questions, pourrait-on mettre en place une seule adresse mail ?

Réponse : Il avait été répondu à la création des comités de quartiers que par souci d'organisation, les demandes seraient posées en réunion afin de les centraliser. Pour les demandes urgentes, les administrés peuvent contacter directement la mairie ou les services techniques.

Point 86 : Rue Van Gogh (septembre 2024 et 2025)

Les haies de la maison en face du funérarium dépassent de la clôture et gênent le passage piétons, poussettes, fauteuils roulants. Malgré l'envoi de courrier par la mairie, la situation est récurrente. Les haies ont été taillées seulement sur une longueur de 1 mètre.

Réponse : Les haies ont bien été taillées.

Point 92 : Stationnement rue du 8 mai (décembre 2024)

Ne pourrait-on pas envisager de tracer des places de parking sur l'espace allant de l'épicerie jusqu'à l'atelier du chauffagiste ?

Et pourquoi se forme-t-il une énorme flaqua d'eau à ce niveau ?

Réponse de juin 2024 : En ce qui concerne cette accumulation d'eau, Philippe MENDY indique que le souci est identifié depuis un certain temps. La solution est la création d'un puisard en le reliant au réseau d'eaux pluviales. Le matériel a été acheté.

Des discussions sont en cours avec l'agriculteur pour obtenir l'autorisation de passer par sa propriété.

Réponse : Le traçage des places de parking n'est pas envisageable. Pour la flaqua d'eau, les services techniques sont en attente d'un rendez-vous avec les élus et les agriculteurs.

Point 95 : Éclairage (mars 2025)

a) Devant l'école de Pondeilh, les passages piétons ne sont pas tous éclairés, ce qui est dangereux.

Réponse : Le sujet sera à l'étude en 2026.

c) Rue Jules Supervielle, à l'angle du transformateur - derrière le bâtiment de l'ancienne

coopérative, des personnes squattent. Possibilité de mettre en place un éclairage pour dissuader ?

Réponse : Dans un premier temps, il faudrait faire remonter le problème à la Police Municipale qui devra se rendre sur place pour constater.

f) Rue du Pic d'Orhy, il manque un éclairage en fin de rue avant le petit rond-point. Le riverain à l'origine de cette remarque s'est rendu sur place le lendemain de la réunion : il y a bien un éclairage à détection de mouvements, mais il est caché au milieu de l'arbuste, qui est sur un terrain privé. De ce fait, il ne fonctionne pas !

Réponse : Le détecteur va être déplacé.

Point 102 : Rue Martial Singher (juin 2025)

Présence de nombreux nids de poule.

Réponse : Les nids de poule les plus dangereux ont été rebouchés. Proposition de réfection de la chaussée au PPI 2026.

4) Questions / Réponses

Point 114 : Dispositif « Demandez Angela »

« Demandez Angela » est un dispositif pour lutter contre le harcèlement de rue :

- Un réseau de lieux sûrs (bars, restaurants, hôtels, supermarchés, commerces, ...) partout sur le territoire, pour prévenir et lutter contre le harcèlement de rue.
- La possibilité pour une victime de harcèlement de rue de se réfugier dans un établissement partenaire – identifiable grâce au sticker sur sa vitrine – et de « demander Angela ». Ce code permettra à l'établissement de savoir que la victime vient se mettre à l'abri et cherche de l'aide.
- Les commerçants – engagés et sensibilisés à la cause – mettent ensuite la victime en sécurité dans un endroit isolé, en appelant un proche, un taxi ou les forces de l'ordre selon la situation.

À leur demande, deux réunions d'information ont été faites auprès des commerçants de notre ville.

Ne serait-il pas possible de faire un affichage dans les « sucettes » prévues à cet effet ? Peut-être aussi un article dans le Inf'Oloron ?

Point 115 : EOP (N° 0 805 70 84 03)

Une personne du public a essayé de joindre le n° EOP ces derniers jours et l'appel n'a pas abouti.

Réponse apportée lors de la réunion : Des interventions sont actuellement en cours sur les lignes téléphoniques, qui occasionnent des désagréments. Pour tout problème, il faut composer le 05.59.39.28.97.

Point 116 : Boulevard Henri Laclau

Un habitant de cette rue a demandé au CTM, il y a quelques temps, s'il leur serait possible d'intervenir sur les arbres du Boulevard Henri Laclau (passage d'un technicien pour la fibre). Les branches se sont beaucoup développées et atteignent les fils électriques.

Réponse : La demande a été prise en compte par les services.

Point 117 : École de Pondeilh

a) Une personne signale qu'une flaue très importante se forme au niveau des passages protégés lorsqu'il pleut.

b) De plus, l'éclairage à ce niveau est masqué par les branches des arbres.

Point 118 : Lotissement du Pic d'Orhy

Il semble qu'une des poubelles du lotissement, au contraire des autres, ne soit pas ramassée régulièrement.

Point 119 : Rue du Layens

Énormément de feuilles, poussées par le vent, s'accumulent au bout de la rue sur le portail et le mur de la maison d'une personne âgée. Des voisins ont dégagé le plus gros, mais il reste encore beaucoup de feuilles à tomber. Est-il possible de faire intervenir une équipe ?

Réponse : Une équipe ainsi que la balayeuse sont intervenus le vendredi 19 décembre au matin pour souffler et ramasser les feuilles sur toute la zone.

Point 120 : Petit parc de Pondeilh

Serait-il possible d'installer une poubelle supplémentaire ?

Point 121 : Parking de la Salle Palas

Les haies adossées aux jardinets des Castors n'ont pas été entretenues depuis longtemps. Serait-il possible de venir les tailler ?

Point 122 : 13 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Un magasin de carrelage s'est installé à cette adresse. Il y a donc des livraisons, des clients appelés à stationner. Afin de ne pas gêner le stationnement des riverains, la responsable de ce magasin demande s'il serait possible de tracer des places de stationnement, en face, côté cimetière.

Point 123 : Aire des Angles

Une personne demande pourquoi on laisse les habitants de cette aire allumer de grands

feux malodorants, alors que cela est interdit aux autres citoyens ? Est-il possible d'intervenir ?

Réponse : Marie-Lyse BISTUÉ assure qu'il y a des contacts permanents avec ces habitants, en l'occurrence Anne SAOUTER, adjointe en charge de la cohésion sociale, et particulièrement en charge des gens du voyage à la CCHB. Nous renouvelerons cette préoccupation et ferons part de la gêne occasionnée.

La personne ayant posé la question indique se rendre compte du travail effectué par la Municipalité et ne le met pas en doute.

5) Informations

Petits parcs de Pondeilh et les Castors : Des assistantes maternelles avaient fait remarquer au correspondant de quartier qu'il était difficile d'emprunter le passage avec les poussettes multiplaces. L'accès a été modifié pour faciliter l'entrée dans ces 2 petits parcs.

Rue et Impasse du 11 Novembre : Une habitante a apprécié le nettoyage effectué et tient à féliciter les équipes pour leur travail.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, la réunion se termine à 22h30.

Du fait du calendrier électoral municipal, la date de la prochaine réunion n'est pas fixée à ce jour.